

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 846)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1279

présenté par
M. Lioger, rapporteur

ARTICLE 23

À la première phrase de l'alinéa 73, après le mot :

« saisies »,

substituer au mot :

« des »,

le mot :

« de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.